

Avis de constitution

SOCIETE « DRAM'S TELECOM » en abrégé « DRAM'S TELECOM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8è TRANCHE NON  
LOIN DU TERMINUS 81-82 LOT 619 ILOT 87, Lot 619, Ilot  
87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DRAM'S TELECOM » en abrégé «  
DRAM'S TELECOM »

Objet : TELECOMMUNICATIONS ; FIBRE OPTIQUE ;  
INFORMATIQUE ; PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8è TRANCHE NON  
LOIN DU TERMINUS 81-82 LOT 619 ILOT 87, Lot 619, Ilot  
87

Dirigeant(s) M DIOMANDE AHMED SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01518 du 08/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19651/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

